

sciences de la tâche qui lui était échu. "On n'a pas assez tenu compte au gouvernement grec, disait-il à M. Odilon Barrot il y a peu de temps, des embarras qui l'entourent. Tout est à créer en Grèce jusqu'aux moyens de communication. Quant à la dette nationale, avant de prélever sur l'excédant des ressources de quoi solder les prêts, il faut, continuait-il commencer par assurer les moyens de réaliser ces ressources, et jusqu'à ce jour la perception de l'impôt s'est faite en nature et d'une manière incomplète ou même quelquefois infidèle." Mais la volonté ni le courage ne lui manquaient, et il avait pour l'avenir des plans qu'il se plut à développer dans cette même entrevue dont le *Siccle* a reproduit le récit.

"Cet homme d'état, ajoutait M. Odilon Barrot, sur la belle figure duquel je voyais l'empreinte des luttes et des anxiétés qui pour lui se renouvellent à chaque instant, réussira-t-il dans ses projets? Triomphera-t-il de l'individualisme en quelque sorte organique chez les Grecs? Parviendra-t-il à leur donner un esprit unitaire? Pourra-t-il retenir long-temps, réunie en faisceau, cette majorité sur laquelle il s'appuie, pourra-t-il satisfaire aux intérêts de cette majorité pendant assez de temps pour s'affranchir un jour de toute dépendance? Les diplomates intéressés à contrarier son œuvre lui laisseront-elles ce bénéfice du temps?..."

Cette tâche difficile, il aurait eu la force peut-être d'en venir à bout, mais la mort, sinon la diplomatie, ne lui a pas permis d'y atteindre. "Mon œuvre, disait-il, sur son lit de mort, à M. Piscatore, notre ministre, mon œuvre n'est pas achevée. Si j'avais pu la commencer il y a douze ans, aujourd'hui je mourrais tranquille..." Et dans ce moment, la mort était là, prête à l'enlever. "Je ne puis plus parler, répétait-il, j'aurais beaucoup à vous dire, mais c'est impossible; recouchez-moi, je voudrais m'endormir."

C'est le 12 septembre, après une lutte de quatorze jours contre une maladie cruelle, inflexible, qu'il a rendu le dernier soupir et que la Grèce a perdu son plus ferme appui. Le roi Louis-Philippe vient de décider que le portrait de l'illustre Hellène serait placé au Musée de Versailles, parmi ceux des hommes célèbres de l'Europe.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE
DE LA
REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais : LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSEMENTS ET FICULS D'AFFEL, BLANCS D'AVOCATS, DE NOTAIRES, ETC.

Le tout exécuté avec goût et à des prix réduits.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 16 NOVEMBRE, 1847.

LA PROGHAIIE DISSOLUTION DU PARLEMENT.

Il y a quelques temps nous disions qu'il nous paraissait impossible pour un homme d'état de la réputation et de la capacité de lord Elgin de conserver plus longtemps au pouvoir une administration aussi complètement incapable et inutile que celle d'aujourd'hui avec une majorité inconstitutionnelle d'une ou deux voix. Nos prévisions n'ont pas été trompées et les bruits courants sur une dissolution immédiate en sont la meilleure preuve. La résolution de dissoudre le parlement n'a pas été prise d'après l'avis du ministre, car on sait qu'il y est opposé. C'est lord Elgin qui veut exercer sa Royale Prérrogative. Si la proclamation de la dissolution tarde à sortir, c'est que le ministre fait auprès de Son Excellence une dernière tentative pour qu'il laisse mourir le présent parlement de sa belle mort ou bien c'est qu'il prépare son plan de campagne. Nous penchons pour cette dernière hypothèse, car il semble n'y avoir aucun doute que *Lord Elgin a décidé la dissolution du présent parlement.* On dit plus; il paraît que lord Grey, le secrétaire des colonies, qui comme on sait, est le parent de Lord Elgin et par conséquent lui veut du bien, lui aurait adressé une dépêche, dans laquelle il aurait exprimé ses regrets de voir que son gouvernement canadien n'avait pas à faire *working majority*; que ce n'était pas selon l'esprit de la constitution, qu'il devait se rappeler les reproches sanglants adressés en 1841 au ministre *whig* qui se trouvait dans la même situation et que lui-même Lord Elgin avait dit alors en parlant de ce ministre: "*This indeed is an anomalous case and I believe, in the whole history of England, there is but a single example of a similar one.*"

Dame rumeur va jusqu'à ajouter que lord Grey déduisant des conséquences de ces prémisses aurait dit à lord Elgin que le ministre actuel n'ayant jamais commandé une majorité constitutionnelle dans le présent parlement créé sous son administration, il devait subir la conséquence du fonctionnement vrai du gouvernement responsable en pareil cas, c'est-à-dire résigner. Puisqu'il faut faire des élections générales, parce qu'ils n'ont pas à faire *working majority*, il faut essayer une administration plus heureuse, aurait dit lord Grey.

Ces vues de l'honorable secrétaire des Colonies qui nous croyons, sont partagées par la majorité des penseurs politiques dans la Grande-

Bretagne et le Canada sont justes et raisonnables. Autrement un ministre malhonnête et incapable pourrait par l'intrigue, la corruption la violence, prolonger indéfiniment son existence, en ne résignant pas et en ayant recours à des élections générales quand le gouverneur voudrait exercer sa prérogative.

Notre ministère en est un triste exemple. Nos ministres courtisans empressés de servir leurs propres intérêts, leurs propres passions, ont dilapidé nos finances, prostitué les honneurs, les emplois, conclu d'ignobles marchés, toléré encouragé d'infâmes intrigues. S'ils demeurent au pouvoir durant les élections, il voudront faire servir tout cela pour perpétuer un système réprouvé. Les scandales se renouvelleront, s'aggraveront, se généraliseront jusqu'à vicier les lois fondamentales et étouffer la moralité publique. Au contraire qu'on appelle au pouvoir les hommes capables, honnêtes et indépendants, qui l'ont quitté il y a quatre ans, qu'on laisse le pays dans sa liberté, les opinions aux prises, les partis avec des armes égales, et l'on verra si les chefs de l'opposition actuels ne commanderont pas dans le prochain parlement à faire *working majority*.

NOUVELLES DIVERSES

LES FUNÉRAILLES DE FEU J. E. MILLS, ECR.—La presse de tous les partis a rendu hommage à la mémoire de notre digne maire et à ses vertus de citoyen. Mais le concours immense de peuple rassemblé hier autour du corbillard a dit plus éloquemment encore la douleur générale que sa mort a répandue parmi nous. C'était un beau témoignage de respect et d'estime que ces milliers de citoyens de toutes les origines et de toutes les classes suivant les restes du défunt à leur dernière demeure. Les membres de la Corporation et ses officiers, la plupart des corps publics et associations étaient présents. Les coins du poêle étaient portés par les honorables juges Gale et Day; P. McGill, G. Moffat et M. Gibb et Bourret. Parmi ceux qui suivaient le corbillard on remarquait le major-général Gore et son état-major, les aides-de-camp de Son Excellence le Gouverneur-général, la plupart des officiers de la garnison, les citoyens les plus importants de la capitale, etc. etc.

Le cortège défila de la demeure de M. Mills *Belair Cottage* par Beaver Hall à l'église américaine dans la rue St. Jacques. Là après les prières d'usage, un éloge funèbre du défunt fut prononcé par le Revl. M. Wilkes qui impressionna profondément l'assemblée. Le cortège continua ensuite par les rues St. Jacques, Notre-Dame, St. Lambert et St. Laurent, jusqu'au cimetière de la rue Dorchester où le corps fut inhumé.

INSTITUT CANADIEN.

A une assemblée extraordinaire des membres de l'Institut Canadien, tenue vendredi le 12 novembre courant, il a été résolu, sur motion de J. Papin, écuier, secondé par M. Labrèche Viger.

Que c'est avec le plus grand regret que l'Institut apprend la mort de John E. Mills, écuier, maire de la cité de Montréal et membre honoraire de cette association.

Sur motion de M. W. Dorion, secondé par Joseph Doutré, écuier.

Que pour témoigner son respect pour la mémoire de feu John E. Mills, écuier, l'Institut Canadien assiste en corps à ses funérailles.

Sur motion de M. R. Laflamme secondé par M. C. Papineau.

Que les Résolutions ci-dessus soient publiées dans les journaux et que copie en soit transmise à Madame Mills, par le secrétaire correspondant.

Par ordre,
V. P. W. DORION,
Sec. Arch. I. C.

John Owens, écuier, du Département Royal des Ingénieurs, est parti hier matin pour l'Angleterre, accompagnée de sa dame, née Le Tourneur, et de ses enfants. M. Owens est rappelé après huit années de services en Canada, où par sa conduite honorable, son caractère franc et aimable il s'est acquis un grand cercle d'amis. Stationné à Montréal depuis 1840, ce monsieur s'était attaché à notre ville; il ne l'a quitté qu'avec regret en se promettant bien d'y revenir, et de revoir encore les bons amis qu'il a laissés derrière lui dans son pays d'adoption.

La représentation dramatique annoncée pour samedi dernier, a été remise à samedi prochain le 20 du courant, vu le décès de notre très regretté maire J. E. Mills, écr.

Bal de charité.—Ce soir à lieu le grand bal de bienfaisance patronisée par les dames Canadiennes des deux origines. Sans doute il y aura nombreuse réunion. La danse commencera à neuf heures.

La Température.—Depuis quelques jours le temps tourne au froid. La première bordée de neige de cette saison est tombée dimanche matin en assez grande abondance pour permettre aux *sleighs* de faire leur apparition dans nos rues. Ce matin la neige est complètement disparue.

Un artiste Canadien.—Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote M. Théophile Hamel, de Québec qui s'est déjà acquis une belle réputation comme peintre, vient passer l'hiver dans la capitale afin d'y exercer son art. M. Hamel va faire paraître dans quelques jours le portrait lithographié de Jacques Cartier qui devra de suite le mettre en grande faveur parmi nous. Nous espérons que nos familles canadiennes profiteront de son séjour à Montréal et emploieront ses talents à reproduire sur la toile les traits de ceux qui leur sont chers.

L'ÉLECTION DU MAIRE DE MONTREAL.—La mort de M. Mills rend la mairie de notre ville vacante. M. Bourret qui l'a remplacé durant sa maladie, a des droits incontestables au fauteuil Municipal. On ne pourrait sans injustice le mettre de côté. Le zèle de M. Bourret à servir les intérêts de la cité est au dessus de tout éloge et l'opposition qu'on pourrait lui faire en cette occasion, comme le remarquait avec raison la *Mirreuve* d'hier, serait tout-à-fait déplacée.

L'honorable John Neilson et la *Gazette* de Québec, ont une singulière et commode manière de répondre aux attaques dirigées contre eux pour leurs méfaits politiques. Ils font comme ces plaideurs émérites qui prétendent se mettre à l'abri des coups en répondant à une action par une dénégation générale. C'est bien facile à faire, mais les faits qu'on vous a cités, M. Neilson et madame la *Gazette* n'en existent pas moins et vous savez *Facts are stubborn things*.

DEUX AUTRES VICTIMES DU TYPHUS.—Le col. Calvert venu en Canada avec M. le Doyen pour essayer le Fluide désinfectant inventé par eux est mort à Québec ces jours passés. Le col. Calvert était un philanthrope qui croyait avoir fait une découverte importante pour l'humanité et qui voulait se rendre utile. Il a été la victime de son zèle charitable. L'autre victime est le Dr. Clarke de Québec, décédé avant hier après une courte maladie.

Les *Mélanges Religieux* de vendredi dernier nous annoncent que le frère Paul, le dernier membre de l'ancien ordre des Récollets en Canada, âgé de 79 ans, a été ces jours passés frappé de paralysie; on craint pour ses jours.

Sa grandeur l'Evêque de Martyropolis Mgr. Prince, nous sommes heureux de le dire, est en pleine convalescence.

Destitution de M. Guillet.—Le bruit court que M. Guillet a été destitué de son emploi d'agent des biens des Jésuites dans le comté de Champlain et que la place a été donnée à M. Dubord, négociant de Champlain. Ce bruit paraît fondé. Qu'il le soit ou non, il fait beaucoup honneur à M. Guillet qui ne veut pas à ce qu'il paraît être l'instrument servile de M. Papineau, et qui laisse au gouvernement la responsabilité de sa destitution. L'indépendance et le désintéressement dont M. Guillet fait preuve le grandit aux yeux de ses compatriotes tout en montrant l'intrigue et l'odieuse tyrannie de la présente administration.

Le *Woodstock* (N. B.) *Télégraph* du 6 novembre contient ce qui suit:

"Woodstock (N. B.) 6 novembre. Le *Courrier* de Saint-Jean nous apprend que les inspecteurs de la route, pour le chemin de fer d'Halifax et de Québec ont fait un rapport favorable à la mise en pratique de l'entreprise; et a raison de croire que la route recommandée est celle de Kempt ou de Métis.

"Le même papier apprend aussi qu'à une récente assemblée des délégués, à Montréal, au sujet de la question des postes, on s'est accordé à imposer une taxe de 6 sous par demionce pesant, pour une distance de moins, et de 12 pour une distance de plus de 300 milles.

Canal de Cauchnawaga à St. Jean.—Quelques citoyens de Montréal ont présenté ces jours passés une pétition à Son Excellence au sujet de cette importante entreprise, dans laquelle pétition ils en représentaient les grands avantages pour le Canada; à attirer de cocoté les produits de l'Ouest et du Haut-Canada; à réduire les prix de transport pour les produits etc. 3° ouvrir les marchés des villes américaines aux marchands de bois de l'Ottawa, etc. Les pétitionnaires demandaient au Gouverneur d'ordonner une exploration du terrain, etc. Voici la réponse de l'Exécutif:

Monsieur.—En réponse à la pétition signée par vous et autres, demandant que les commissaires des travaux publics reçussent ordre de faire une entière et complète exploration du terrain entre le St. Laurent et le lac Champlain pour déterminer la ligne la plus avantageuse pour un canal unissant le St. Laurent au lac Champlain, près de St. Jean, j'ai l'honneur de vous informer, par ordre du Gouverneur Général, que les commissaires des travaux publics ont reçu instruction de faire en sorte que la susdite exploration soit faite, Etc. etc.

E. PARENT.

Nous apprenons avec plaisir en même temps que le projet de construire un pont sur le lac Champlain pour faire traverser le chemin de fer en contemplation entre Ogdensburgh et Burlington a échoué; la législature de l'Etat refusant de passer l'acte nécessaire. On conçoit que ce chemin de fer anrait nu considérablement au canal de Cauchnawaga.

Chemin de Fer de Lachine.—Hier après-midi a eu lieu l'inauguration de cette nouvelle ligne. La locomotive et les chars ont fait un voyage d'essai à Lachine. Le Président, les officiers, contracteurs et quelques citoyens étaient passagers. Tous ont exprimé leur satisfaction sur l'excellente construction du chemin et des machines.

Tableau hebdomadaire des enterments à Montréal du 7 au 13 novembre.

Hommes, 12—Femmes, 8—enfants, 27—47 Desquels étaient émigrants
enfants, 2—De la Cité, 45.

MALADIES.

Typhus, 5; Fièvres, 2; Dyssenterie, 9; Dentition, 4; Consomption, 4; Marasme, 5; Débilité, 5; Morts-nés, 3; Bronchites, 1; Croupe,

1; Pleurésie, 1; P. cote, 1; Apoplexie, 1; Asphyxie, 1; Ecr. jaunes, 1; Accident, —Total 45.

AGES.—au-dessous de 1 an, 14; 1 à 2, 5; 2 à 5, 5; 5 à 10, 0; 10 à 20, 2; 20 à 30, 3; 30 à 40, 3; 40 à 50, 5; 50 à 60, 2; 60 à 70, 3; 70 à 80, 1; 80 à 90, 2—45.

Lieux de naissance: Canadiens-français, 21; Irlandais, 17; Anglais, 3; Ecosais, 4—45.

T. WILEY, chef de police.

Montréal, 13 nov. 1847.
Le nombre de maladies émigrés aux hôpitaux de la Pointe St. Charles a varié la semaine dernière de 65 à 732. Le nombre de décès durant la semaine a été de 78, dont 30 hommes, 14 femmes et 34 enfants.

BUREAU DE L'EMIGRATION DU GOUVERNEMENT
Québec, 10 Nov. 1847.

Retour du nombre d'émigrés arrivés aux Ports de Québec et Montréal, pendant la saison de 1847, et comparé avec le nombre total arrivé en 1846:

Embarqués.	Steerage.	Enfants	Chambre.	1846.
D'Angleterre,	8,435	455	273	9,163
D'Irlande,	20,169	673	207	21,049
D'Ecosse,	1,494	31	120	1,645
D'Allemagne,	87,549	21		896
Total,	30,973	1,180	600	32,753

Embarqués.	Steerage.	Enfants	Chambre.	1847.
D'Angleterre,	29,833	2,305	190	32,328
D'Irlande,	51,129	2,835	365	54,329
D'Ecosse,	3,462	174	116	3,752
D'Allemagne,	7,458	226	13	7,097
Total,	91,882	5,540	684	98,106
Soustraire,	30,973	1,180	600	33,753
Augmentation en 1847.	60,909	4,360	84	65,352

Nombre de morts durant la traversée... 5,293
Admis à l'Hôpital de la Quarantaine, 8,563, dont sont morts... 3,452

Morts dans les Hôpitaux de Marine et d'Emigration, et dans la Cité de Québec, jusqu'au 9 Oct. 1,041

Morts à l'Hôpital d'Emigration à Montréal et dans la Cité jusqu'au 1er Nov..... 3,579

Total des morts..... 13,365
(Signé) A. C. BUCHANAN,
Agent en Chef.

LE VÉNÉRABLE ABBÉ DE LA MOTHE.

Le clergé Canadien vient de faire une perte considérable dans la personne de Messire Pierre Jacques de La Mothe, décédé à Ste. Scholastique, le 23 d'Octobre dernier, à l'âge de 84 ans. Né le 12 octobre 1763, de parents non moins religieux que nobles, en Gascogne, le jeune De La Mothe, doué d'un esprit vif et solide, d'un caractère bouillant, gai, et d'un très-bon cœur, fut envoyé à un des collèges des Doctrinaires, si habiles dans l'art de former l'esprit et le cœur des jeunes gens. Après un cours d'étude brillant, il devint membre de leur Compagnie, ayant reçu le sacerdoce le 27 février 1790. Il enseignait avec gloire les Belles-Lettres lorsque la révolution de 1789 l'obligea, avec ses confrères fidèles à la foi de l'Eglise comme lui, d'émigrer en Espagne en 1793. Il y demeura 20 ans; et de là il vint en 1813, le 6 juin, en Canada avec le régiment de Waiteville dont il avait le titre d'aumônier qu'il a conservé jusqu'à son décès.

Depuis cette époque M. de Lamothe est constamment demeuré en Canada, qu'il a adopté pour sa patrie, et où il n'a cessé de rendre les plus grands services. Il travailla d'abord à plusieurs missions difficiles dans le Haut Canada, sans autres ressources que sa demi-paie de chapelain. Plus tard il fut mis à la tête du Collège de St. Hyacinthe, puis ensuite appelé à la desserte de la cure de St. Scholastique et de St. Coloman, paroisses nouvellement établies et où il eut tout à créer. De Ste. Scholastique il passa à la desserte de la cure de Ste. Anne du Bout-de-l'Isle. Après un court séjour dans cette paroisse, il se retira de sa cure et revint à Ste. Scholastique où il demeura depuis quelques années, vivant de sa demi-paie et de la culture de quelques terres.

Malgré son grand âge on le vit toujours infatigable dans l'exercice du saint ministère, se portant de tous côtés où l'on avait besoin de ses services. Durant la calamité du choléra en 1832, il se trouva presque seul pour administrer les malades et les mourants dans plusieurs paroisses, et l'on se rappelle avec étonnement qu'il fut une fois en marche près de deux jours, et sans s'arrêter pour se reposer et prendre de la nourriture, toujours allant, de concession en concession, et de paroisse en paroisse, donner les derniers secours de la religion aux cholériques.

Nous ne finirions pas si nous voulions rappeler tous les services rendus par ce digne ministre des autels. Excellent ami, bon voisin, généreux et toujours prêt à obliger, son souvenir ne s'effacera pas de si tôt de la mémoire de tous ceux qui l'ont connu, et surtout de ceux qui jouissaient de sa confiance. D'un caractère aimable, sa gaîté ne l'a point abandonné jusqu'à sa dernière heure.

Il avait célébré sa 50e. année de prêtrise le 27 février 1840, et il avait conservé jusqu'à sa mort l'usage de toutes ses facultés. Il a été inhumé le 26 octobre dans le cimetière de la paroisse, comme il l'avait voulu par son testament.

Nous finirons par transcrire ici la lettre que le vénérable défunt écrivait quelque temps avant sa mort, à son frère, en France. Cette lettre nous a été communiquée par un ami.

MON CHER FRÈRE,

"Conformément à l'offre et promesse que je vous fis dans le temps, de vous informer moi-même de ma mort, la présente est écrite d'avance pour ne pas manquer à ma parole. Le jour de mon décès sera marqué par une main étrangère, mais de la mienne vous saurez que je suis fidèle aux principes qui me séparent de vous et de tous ce que j'ai aimé au monde, père, mère, frères et sœurs, je meurs dans la paix et le baiser du Seigneur aussi bon chrétien que bon royaliste. J'embrasse votre chère épouse ma tendre Léocadie, son charmant Alfred, avec le regret de n'avoir pas vu leurs jeux enfantins. Si j'ai estimé, en vie, votre souvenir je le chérirai plus après mon trépas, que j'en aurai un besoin tout particulier. Aussi je ne flâte que vous ne m'oubliez pas dans vos prières, ni vous ni votre famille à laquelle vous me recommanderez; la charge d'un prêtre est de nature à faire trembler quand on pense au compte rigoureux qu'il lui faut rendre; si nous avons tant de peine à nous sauver nous-mêmes prêtres isolés et sans autre charge que la nôtre personnelle, que sera-ce chargés que nous sommes des consciences des péchés d'autrui. Ah! si nous ne trouvons une indulgence superabondante, qu'en sera-t-il de nous! *iniquitates observaveris Domine quis sustinebit.* Adieu, mon cher frère, jusqu'à la vallée de Josaphat. La puissions-nous nous réjouir, réunis et indemnisés d'une séparation d'une cinquantaine d'années ici-bas. Adieu de nouveau, adieu.
(Signé) P. J. DE LAMOTHE.

NOUVELLES ETRANGERES.

Le pape reçoit, de toutes les parties du monde, des marques de haute sympathie. Nous avons parlé récemment des nouveaux rapports qui viennent de s'établir entre son gouvernement et les Etats-Unis, à la demande de ce dernier pays; on apprend que des manifestations semblables viennent d'avoir lieu de la part des républiques de la Nouvelle-Grenade, du Chili et du Pérou, que Pie IX a visitées dans sa jeunesse et où il a laissé un nom vénéré. Des traités de commerce et de bonne amitié viennent d'être conclus entre ces républiques et les états de l'Eglise, et ces traités ne sont que la base d'un rapprochement plus complet.

Un journal anglais dit qu'une hiérarchie catholique romaine va être établie en Angleterre. Le docteur Wiseman serait arrivé de Rome à Londres apportant les instructions du Saint-Père pour régler les nouveaux arrangements ecclésiastiques. Au lieu des vicaires apostoliques pourvus d'évêchés *in partibus* qui administrent aujourd'hui les affaires du culte catholique en Angleterre, il y aurait dans ce pays une organisation complète du catholicisme comme en Irlande. On nommerait pour les provinces de Canterbury et d'York deux archevêques ayant sous leurs ordres huit évêques. Ces prélats ne prendraient pas les titres des évêchés anglais, mais seraient désignés par les noms d'évêques de Nottingham, de Birmingham, de Liverpool, etc., en un mot des grands centres de population où le catholicisme est le plus développé.

ANGLETERRE.—L'intensité de la crise qui désole l'Angleterre paraît s'être accrue depuis quelques jours. La banque d'Angleterre, en élevant le taux de l'escompte, a précipité la ruine des maisons les plus solides. D'heure en heure, on apprend quelques faillites nouvelles; il n'y a plus de crédit ni de confiance pour personne; le taux de l'intérêt, pour le petit nombre de privilégiés qui trouvent à négocier des valeurs commerciales, est quelque chose de fabuleux: une consternation profonde règne dans la Cité.

Ce qui distingue cette crise de celle de 1825, c'est que les désastres qui déciment le commerce anglais ont jusqu'à présent épargné les banques. En 1825, cent soixante-sept banques de province et sept banquiers de Londres suspendirent leurs paiements. Aujourd'hui, les établissements de banque sont les seuls qui résistent. Grâce à la bonne constitution que Sir Robert Peel a donnée au crédit, personne ne doute de la parfaite convertibilité du papier de banque en or et en argent. Les banquiers ont plutôt restreint qu'augmenté leurs émissions. La banque d'Angleterre voit sa réserve métallique représentée par 210 à 220 millions de francs, et elle a pu, sans éprouver le moindre embarras, escompter dans un jour, pour une valeur de 25 millions de francs.

L'embarras vient principalement de ce que l'Angleterre, par une folie presque sans exemple, a immobilisé le fonds de roulement qui lui était nécessaire pour ses opérations industrielles et commerciales. Les chemins de fer en construction ont absorbé et au delà les ressources disponibles du pays. Un journal évalue à 110 millions sterling (près de 3 millions de francs) le capital déjà versé par les actionnaires à 30 millions sterling (750 millions de francs) le capital emprunté par les compagnies, et à 100 millions sterling (2 milliards et demi) le capital que les actionnaires ont pris l'engagement de verser. Les engagements d'un mois d'octobre ne s'élèvent pas à moins de 3,600,000 livres sterling (soit à 90 millions de francs). Les compagnies de chemins de fer disputent encore au commerce et à l'industrie le peu d'argent qui reste disponible. Il ne faut rien moins qu'une révolte des actionnaires, accompagnée d'un refus bien net de paiement, pour arrêter ces funestes extravagances. Si les compagnies renonçaient provisoirement à tout appel de fonds, en se bornant à continuer les travaux qui sont en cours d'exécution, la banque d'Angleterre, délivrée des inquiétudes qui lui viennent de ce côté, pourrait réduire le taux de l'escompte; la société britannique commencerait à respirer et cesserait d'être, pour le reste de l'Europe, un objet de scandale ou d'effroi.